cherche des symptômes plus directs et des renseignements plus certains, quand on examine l'état de la langue, qu'on s'inquiète des digestions, qu'on explore le ventre et la poitrine.

Dans le traitement de cette maladie, il faut être réservé sur les émissions sanguines, et même n'y recourir que dans le cas de complication de bronchite ou d'encéphalite, ou lorsqu'on a lieu de craindre que la maladie ne parvienne à une grande intensité; mais il importe de chercher à solliciter l'action de la peau par des bouchonnements, des couvertures et des breuvages adoucissants et chauds. La diète a lieu d'elle-même, puisque les animaux ne mangent pas; s'il en est qui conservent de l'appétit, on ne doit leur donner que bien peu d'aliments très-sains et de facile digestion. L'eau blanche tiède et légèrement nitrée est très-convenable pour boisson. On doit, en outre, nettoyer la bouche avec des décoctions d'orge miellées ou acidulées, avant le développement des aphthes. Lorsqu'il n'y a encore que des vésicules, on peut les ouvrir avec le bistouri ou les ciseaux; mais on peut aussi s'en dispenser. Il importe de gargariser, dès qu'il y a des ulcérations. Si le boubon paraît à l'extérieur et qu'il se développât des ulcérations au bas des membres, il faudrait y appliquer des cataplasmes émollients. Les bains de vapeur aqueuse, les fomentations mucilagineuses ou des onctions adoucissantes seraient indiquées pour hâter la cicatrisation des ulcérations situées sur les mamelles, s'il s'en trouvait qui y eussent établi leur siége. Le plus grand inconvénient qui puisse résulter de l'inflammation du bourrelet, c'est la chute de l'ongle, qui peut arriver quand la couronne est très-fortement enflammée.

— *Fièvre miliaire.* V. MILIAIRE.

— *Fièvre vitulaire.* V. VITULAIRE

— Bibliogr. De Concorogio, *De febribus liber* (1485); de Bartiziis, *De febrium cognitione et cura* (1494); Astiarius, *De curandis febribus* (Lyon, 1506, in-4°); Marsilius, *Tractatus de febribus* (1507); Rustici *Canones pro curatione febrium* (1517); Tornamira, *Tractatus de febribus* (1521); Menapius, *Encomium febris* (1543); Fumanelli, *Febrium dignoscendarum et curandarum absolute methodus* (1542); Campegius, *De omnibus febrium generibus libellus* (1547); Florembeni, *Collectiones de febribus* (1550); Durand, *Methodus cognoscendi et curandi cum febrium differentia vera* (1554); Montui, *Halosis febrium, quæ omnium morborum gravissimæ sunt* (1558); Savonarola, *Practica canonica de febribus* (1560); Simon, *Synopsis theoria de humorationum febrium natura* (1577); Vega, *Commentarius ad Galeni libros duos de febrium differentiis* (1578); Ducretus, *Commentarius de febribus cognoscendis et curandis* (1580); Rondelet, *De febribus* (1585); Liddelius, *De febribus libri tres* (1590); De Mercado, *De febrium differentiis* (1590); Bravi, *Commentarius in Galeni libros de differentiis febrium* (1596); Galleo, *De febribus* (1597, in-8°); Boccangelini, *De febribus, morbis malignis et pestilentia* (1604); Baroccius, *Lectiones de febribus* (1606); Bruno, *De febribus specie et specie* (1613); Schalling, *Inquisitio febrium* (1614); Peucer, *Tractatus de febribus* (1614); Maneiphus, *Theoria de febribus universis*; Grossi, *Lectiones de febribus* (1627); Sylius, *Commentationes de febribus* (1630); Boutheron, *Pyrethologia* (1633); Potterius, *De febribus libri duo* (1643); Fontanus, *De febribus* (1644); Palladius, *Synopsis de febribus* (1646); Paschalis, *De febribus* (1647); Rivière, *Methodus curandarum febrium* (1648). Occhi, *De febribus libri tres* (1653); Primerosius, *De febribus* (1657); Arcæus, *De vera febrium curandarum ratione* (1658); Hopnann, *De febribus tractatus* (1660); Willis, *De febribus* (1663); Fernel, *Tractatus de febribus* (1664); Pitcairnes, *Système des fièvres* (Paris, 1678); Sennert, *De febribus libri quatuor* (1679); Sanchez, *Libri duo de febribus* (1686); Patin, *Opiniones medicæ de febribus* (1687); Minot, *De la nature et des causes des fièvres* (1691); Besandon, *Nouveau traité des fièvres* (1698); Stahl, *Dissertatio. Febris in genere historia* (1702); Fracassini, *Tractatus theoretico-practicus de febribus* (1750); Santorini, *Instruzione intorno alle febri* (1750); Salat, *De dignoscentia et curatione febrium* (1752); Stevens, *Practical treatise on fevers* (1760); Huxham, *Liber de febribus* (1765); Gibson, *Treatise on continual, intermitting, eruptive and inflammatory fevers* (1769); Quarin, *Methodus medendarum febrium* (1772); Piquet, *Tratado de las fiebres* (1779); Grant, *Observations on the nature and cure of fever* (1779); Weiss, *Tentamen pyrethologiæ practicæ* (Vienne, 1783); Stoll, *Aphorismi de cognoscendis et curandis febribus* (1786); Selle, *Rudimenta pyretologiæ methodicæ* (1786); Sprengel, *Galens fiebertheorie* (1788); Robertson, *Essays on fevers* (1791); Grimaud, *Cours complet des fièvres* (1791); Wilson, *A treatise on febrile diseases* (1799); Desbordeaux, *Sur la cause directe des fièvres primitives qui régnent épidémiquement en Europe* (1803); Regoli, *La natura delle febri* (1810); Caffin, *Traité analytique des fièvres essentielles* (Paris, 1811, 2 vol. in-8°); Fournier et Vaisy, Article FIEVRES, dans le *Dic. de méd.* en 60 vol. (1816); Gianini, *De la nature des fièvres et de la manière de les traiter* (Paris, 1808, 2 vol. in-8°); Broussais, *Examen des doctrines médicales* (Paris, 1816, in-8°); Amoretti, *Nuova theoria delle febri e della loro cura* (Turin, 1816, in-8°); Caffin, *Traité analytique des fièvres essentielles* (Paris, 1819, 2 vol. in-8°); Fages, *Recherches pour servir à l'histoire critique de la fièvre* (Montpellier, 1820, in-8°); Chomel, *De l'existence des fièvres* (Paris, 1820, in-8°); Ducamp, *Réflexions critiques sur l'ouvrage de Chomel* (Paris, 1820, in-8°); Roche, *Réfutation des objections faites à la nouvelle doctrine des fièvres* (Paris, 1821, in-8°); Boisseau, *Traité des fièvres considérées dans l'esprit de la nouvelle doctrine* (Paris, 1821, in-8°); Dugès, *Essai physiologico-pathologique sur la nature de la fièvre* (Paris, 1823, 2 vol. in-8°); Gendrin, *Recherches sur la nature et les causes prochaines de la fièvre* (Paris, 1823, 2 vol. in-8°); Andral, *Clinique médicale* (1823, in-8°); Bouillaud, *Traité clinique et expérimental des fièvres dites essentielles* (Paris, 1826, in-8°); Weitenweber, *Synopsis nosologica febrium et phlegmatium* (1830); Smith, *A systematic treatise on fever* (Londres, 1830); Dagoumer, *Précis historique de la fièvre, rédactée à l'histoire philosophique de la médecine* (Paris, 1831, in-8°); Bouillaud, Article FIÈVRES, dans le *Dic. de méd. et de chir. prat.* en 15 vol. (1834); Davasse, *Des fièvres* (Paris, 1847, in-4°); Lerzy, *Considérations sur les affections fébriles* (Paris, 1846, in-8°). Voir, en outre, les traités classiques de médecine de Roche et Sanson, Piorry, Grisolle, Hardy et Béhier, Trousseau, Valleix, Jaccoud, Tardieu, Bossut, etc.

— Fièvres intermittentes : Perellus, *De febribus intermittentibus earumque causis* (1597); Sennert, *De febribus intermittis* (1638); Jones, *De febribus intermittentibus* (1684); Wedel, *De febribus intermittentibus* (1694); Torti, *Therapeutice specialis ad febres intermittentes et anatea* (1709); Hasse, *Diss. circa modum præparationi olei animalis, ejusque in febribus intermittentibus usu* (1747); Juncker, *Dissertatio de febribus intermittentibus* (1759); Filder, *De febribus intermittentibus* (1764); Thomson, *Treatise on the febris intermittens* (Londres, 1787); Bouffey, *Essai sur les fièvres intermittentes* (Paris, 1798, in-8°); Froment, *Mémoires sur les fièvres intermittentes des marais* (Pavie, 1798, in-8°); Alibert, *Dissertation sur les fièvres intermittentes* (Paris, an VIII, in-8°); Pizeau, *Recherches et observations pour servir à l'histoire des fièvres intermittentes* (Paris, 1803, in-8°); Audouard, *Nouvelle thérapeutique des fièvres intermittentes* (Paris, 1812); Wilson Philipp, *Des fièvres intermittentes et rémittentes* (Paris, 1819, in-8°); Mongellas, *Essai sur les irritations intermittentes* (Paris, 1821, 2 vol.); Bailly, *Traité anatomo-pathologique des fièvres intermittentes* (Paris, 1825, in-8°); Monfalcon, *Histoire médicale des marais*, ou *Traité des fièvres intermittentes* (Paris, 1826, in-8°); Neple, *Essai sur les fièvres intermittentes* (Paris, 1828, in-8°); Guérin de Mussy, *Des fièvres intermittentes sous le rapport de la thérapeutique*, dans le *Journ. univ. hebdom. de méd.* (1831); Gasté, *Mémoire sur les épidémies des fièvres intermittentes qui régnent dans la commune de La Rochelle*, dans le *Journ. univ. hebdom. de méd.* (1831); Bouillaud, article FIÈVRE, dans le *Dict.* en 15 vol. (1834); Maillot, *Traité des fièvres ou irritations cérébrales intermittentes* (Paris, 1836); Bretonneau, *Essai clinique sur les fièvres intermittentes*, dans le *Journ. des conn. méd. chir.* (1833); Alibert, *Traité des fièvres pernicieuses intermittentes* (Paris, 1839, 5e édit.); Baumes, *Traité des fièvres intermittentes* (Montpellier, 1821, 2 vol. in-8°); Mongellaz, *Monographie des irritations intermittentes* (1839, 2 vol. in-8°); Boudin, *Traité des fièvres intermittentes* (Paris, 1842, 1 vol. in-8°); Bonnet, *Traité des fièvres intermittentes* (1853, 1 vol. in-8°, 2e édit.); Colin, *Traité des fièvres intermittentes* (Paris, 1870, 1 vol. in-8°).

— Fièvre jaune : Moreau de Jonnès, *Monographie historique et médicale de la fièvre des Antilles et recherches philosophiques sur les lois de développement et de propagation de cette maladie pestilentielle* (Paris, 1820, in-8°); Bailly, François et Parizet, *Histoire de la fièvre jaune observée en Espagne et particulièrement en Catalogne en 1821* (Paris, 1823, in-8°); Rochoux, *Recherches sur la fièvre jaune et preuves de sa non-contagion dans les Antilles* (Paris, 1822, in-8°); Rochoux, *Recherches sur les différentes maladies qu'on appelle fièvre jaune* (Paris, 1828, in-8°); Audouard, *Relation historique et médicale de la fièvre jaune qui a régné à Barcelone en* 1822 (Paris, 1822)°; Chervin, *Examen critique des précédentes preuves de contagion de la fièvre jaune en Espagne* (Paris, 1827, in-8°); du même Chervin, *Examen des principes de l'administration en matière sanitaire* (Paris, 1827, in-8°); *Rapport lu à l'Académie de médecine au nom d'une commission chargée d'examiner les documents de M. Chervin concernant la fièvre jaune, avec remarques critiques sur les précédentes preuves*; *Opinions des médecins américains sur la contagion ou la non-contagion de la fièvre jaune* (Paris, 1829, in-8°); Chervin, *De l'origine latente et de la non-contagion de la fièvre jaune qui a régné à Gibraltar en* 1828 (Paris, 1832, in-8°); Chervin, *De l'identité de nature des fièvres d'origine paludéenne de différents types* (Paris, 1843, in-8°); Trousseau et Louis, *Recherches sur la fièvre jaune de Gibraltar*, dans les *Mém. de la Société médicale d'observation* (1844); *Procès-verbaux de la conférence sanitaire internationale* (Paris, 1852); Mélier, *Relation de la fièvre jaune survenue à Saint-Nazaire en* 1861, dans les *Mém. de l'Acad. de chir.* (1863); Alvarenza, *Anatomia pathologica e symptomatologia der febre amarilla em Lisboa* (Lisbonne, 1861, in-8°); E. Velazquez, *De la fièvre jaune*, thèse (Paris, 1869).

— **Allus. litt. Allez vous coucher, vous avez la fièvre**, Conseil ironique que l'on donne à don Basile dans le *Barbier de Séville*, acte III, scène XI. V. TROMPER.

**FIÈVRE**, déesse allégorique chez les anciens Romains. Elle avait trois temples, suivant Cicéron et Valère Maxime : un sur le mont Palatin, le deuxième au Forum de Marius et le dernier au bout de la *via Longa*. On apportait dans ces temples des remèdes contre la fièvre, avant de les donner aux malades, et on les exposait sur l'autel de cette bizarre divinité, sans doute pour les rendre plus efficaces.

**FIÉVREUSEMENT** adv. (fié-vreu-ze-man — rad. *fiévreux*). Avec fièvre; d'une manière agitée, ardente : *Il réitéra sa phrase d'un ton bref et* FIÉVREUSEMENT *saccadé*. (T. Gaut.)

**FIÉVREUX, EUSE** adj. (fié-vreu, eu-ze — rad. *fièvre*). Qui occasionne, qui cause la fièvre : *Climat* FIÉVREUX. *Le voisinage des rivières est* FIÉVREUX. *Le lac qui entoure Varna et les marais qui l'avoisinent répandaient déjà leurs miasmes* FIÉVREUX. (Baron de Bazancourt.) || Causé par la fièvre : *Chaleur* FIÉVREUSE.

La langue se dessèche, et la bouche avec peine
Aspire en haletant une *fiévreuse* haleine.
DE SAINTANGE.

— Fig. Ardent, vif, violent; inquiet, tourmenté : *Une âme* FIÉVREUSE. *Une imagination* FIÉVREUSE.

— Substantiv. Personne qui a la fièvre : *Un* FIÉVREUX. *Une* FIÉVREUSE. *Oh! si l'on pouvait tenir registre d'un* FIÉVREUX, *que de grandes et sublimes choses on verrait sortir quelquefois de son délire!* (J.-J. Rouss.)

*Fiévreux*, buvez votre tisane;
Laissez-nous fêter notre ami.
BÉRANGER.

**FIÉVROTTE** s. f. (fié-vro-te — dimin. de *fièvre*). Fam. Petite fièvre bénigne : *Je dédaigne de m'amuser à ce même fatras de maladies ordinaires, ces* FIÉVROTTES, *à ces vapeurs et à ces migraines*. (Mol.)

**FIFE**, comté maritime de l'Ecosse, sur la mer du Nord, borné au N. par le golfe de la Tay, à l'E. par la mer du Nord, au S. par le golfe de Forth et à l'O. par les comtés de Perth, de Kinross et de Clackmannan; 64 kilom. de l'O. à l'E., sur 30 kilom. du N. au S.; 136,636 hectares et 154,506 hab. Ce comté, l'un des mieux situés, des plus riches et des plus pittoresques de l'Ecosse, est hérissé, dans la partie N., de collines et de montagnes dont les plus élevées atteignent 550 mètres au-dessus du niveau de la mer. La partie S. est généralement plate et remarquable par sa fertilité. Au centre du comté s'étend la vallée de l'Eden, également très-fertile. En somme, les quatre cinquièmes du sol sont parfaitement bien cultivés et très-productifs. On y récolte du froment, de l'orge, de l'avoine, des navets, des pommes de terre, etc. On y élève aussi une grande quantité de bétail, notamment des bœufs, des chevaux et des moutons. Les produits minéraux les plus importants sont la houille, le plomb, le cuivre, le zinc et le marbre gris. Fabriques de draps, de savons et de chandelles; brasseries, construction de navires. Exportation de produits manufacturés. Rivières : Tay, Eden, Leven, Forth. Capitale : Cupar; villes principales : Saint-Andrews, Elie, Dumferline, Dysart, etc.

**FIFE-NESS**, promontoire d'Ecosse, sur la mer du Nord, à l'extrémité orientale du comté de Fife, formant la pointe N. du golfe de Forth, par 56°17' de latit. N. et 4°57' de longit. O. Près de ce promontoire s'élève un village écossais qui porte le même nom.

**FIFOUCHE** s. m. (fi-fou-che). Bot. Arbre indéterminé de Madagascar.

**FIFRE** s. m. (fi-fre — de l'allemand *pfeife, pfeifer*, siffler; de l'ancien haut allemand *pfifa*, gothique et suédois *pipa*, flûte, tuyau, hollandais *pijp*, sifflet et sorte de grande flûte, tous noms qui se rapportent au gothique *pipan*, siffler, d'où aussi l'anglais *to pipe*, allemand *pfeifen*, hollandais *piepen*, etc. Le gothique *pipan* est le similaire du latin *pipire, pipiare*, qui est formé par la répétition de la racine sanscrite *pâ*, souffler). Petite flûte qui donne des sons très-aigus : *Jouer du* FIFRE. *Marcher au son du* FIFRE *et du tambour.*

L'air fait siffler le *fifre* et gronder le tambour.
DELILLE.

— Loc. prov. *Etre neuf comme un fifre*, Etre tout à fait novice, inexpérimenté.

— Par ext. Celui qui joue du même instrument : *Ce gouverneur était sourd; dans sa jeunesse, il avait été* FIFRE. (Volt.)

— **Encycl.** Le *fifre* est un instrument de musique militaire que nous avons emprunté aux Suisses, et dont on se servait jadis dans nos régiments, où il était connu sous le nom de *pifre*. Suivant quelques auteurs, les Suisses commencèrent à se servir du *fifre* à la bataille de Marignan, et-ce nom de *fifre* vient de celui du colonel dont le régiment fut le premier à en faire usage. Nous voilà bien loin de notre étymologie scientifique. Le *fifre* était une petite flûte traversière, dont le son était aigu et retentissant, employée pour la partie nommée *dessus*, et qui a été en usage dans l'infanterie française à partir du règne de Louis XI. Plus tard, et à dater de leur création, les dragons et les mousquetaires ont adopté le *fifre* et ne l'ont délaissé que lorsqu'ils ont renoncé au tambour; c'est qu'en effet, le *fifre* servait à former le dessus du tambour, et tant que l'un battait, l'autre glapissait; quand le hautbois vint se joindre à eux, tous jouèrent ensemble; mais, lors de l'introduction de la clarinette, celle-ci prit l'habitude de jouer en *solo*, de manière à former une sorte de repos avec le jeu des instruments bruyants, qui alternaient alors avec elle, et, lorsqu'elle se taisait, *fifres* et tambours recommençaient à marcher de concert. A la bataille de Marignan, les *fifres* jouaient avec les tambourins; leur règne et celui des tambourins, continua sous Henri IV, Louis XIII, Louis XIV et Louis XV. Depuis les guerres de la Révolution, l'usage du *fifre* devint en quelque sorte intermittent et faculatif; on n'en voyait que dans certains régiments, et selon la volonté ou le caprice du colonel. Il y eut des *fifres* dans la garde du directoire et des consuls, dans la garde impériale, dans la garde de Paris, dans les casernes, etc. Depuis lors, cet instrument avait été complétement abandonné, lorsque, tout récemment, on a créé une école de *fifres* pour la marine.

On nomme aussi *fifre* le musicien qui joue de cet instrument, et, comme nous avons remarqué qu'on disait anciennement *pifre*, et que cette appellation s'appliquait à l'instrument et à l'instrumentiste, il est facile de découvrir, vu l'intempérance habituelle des musiciens d'autrefois, l'origine du verbe populaire *s'empiffrer*, qui signifie : boire et manger gloutonnement, comme un *fifre*. Le même instrument s'appelait aussi *arigot*, et plus souvent *larigot*, et de là encore est venue la locution bien connue : « Boire à *tire-larigot.* » Quelques auteurs, il est vrai, font dériver cette locution une autre étymologie; Kastner, qui maintient celle-ci, s'appuie sur l'explication donnée par un paysan joyeux qui modifiait la diction, en prononçait : *tire-laricot.* Il avait demandé à ce paysan ce qu'il entendait par « Boire à *tire-laricot.* » — « Parbleu, répondit celui-ci dans son langage pittoresque, quand on a bien mâlin. La légume farineuse dessèche le gosier, tout le monde sait ça. Quand, sauf vot' respect, j'ons mangé d'z'aricots, j'boirons la mer et les poissons itout. L'z'aricots, ça n'coule pas volontiers dans l'estomac, y en a toujours quesques-uns qui restent fichés dans la gorge, et pour les tirer de là, il faut boire un p'tit coup, deux p'tits coups, trois p'tits coups, sans compter les autres. C'est pourquoi, que dit boire à *tire-laricot.* » Quoi qu'il en soit de cette étymologie fantaisiste, celle que nous avons indiquée relativement à la locution : « Boire à *tire-larigot,* » paraît la plus certaine.

Dans la langue militaire, on donne parfois l'épithète de *fifre*, comme terme de raillerie, à une recrue, à un nain, à un novices. On dit alors : « Il est neuf comme un *fifre*, » et ceci est passé en dicton pour caractériser un imbécile. La raison en est que, depuis la fin du siècle dernier, les *fifres* de régiments étaient tous de très-jeunes gens, souvent des enfants, de la naïveté desquels on avait mainte occasion de se gausser; cela explique l'application qu'en fait Jean de Lagarde au jeune Figaro. On lit, dans *Martin le Faucheur*, roman de M. Jules de Saint-Félix : « Il y a des gens qui disent, en parlant d'une recrue, d'un novice ou d'un lourd : « Il est neuf comme un *fifre.* » Mais l'écrivain rattache cette façon de parler à l'instrument même et non à l'exécutant, et, ne connaissant peut-être pas l'origine de la phrase, il en donne l'explication que voici : « J'ai eu une fois un duel pour avoir relevé ce mot-là qui m'avait écornillé le nez comme une chiquenaude. Depuis lors j'ai reconnu que le proverbe est bon. Il n'y a rien de si bête, en effet, qu'un *fifre* neuf, tout neuf. Il ne sait pas ce que vous lui voulez; vous soufflez dedans, il rend la note de travers, et quand vos doigts gesticulent sur les trous, le vent passe toujours, par des raisons que je ne vous dirai pas. Un *fifre* ne commence à être passable qu'après un mois de service, et quand il vous a mangé un quart de livre d'huile d'amandes douces. Par exemple, au bout de trois mois de campagne, s'il est d'un bois serré, il devient aussi doux qu'une flûte de dix napoléons. Le pauvre *fifre* que je laissai en quatre morceaux sur le champ de bataille de Wagram commençait à valoir son pesant d'or. »

**FIPRÉ, ÉE** (fi-fré) part. passé du v. Fifrer. Joué avec le fifre; annoncé au son du fifre : *Air habilement* FIFRÉ.

La guerre étant sonnée,
Et *fifrée*, et tambourinée...
SCARRON.

**FIFRER** v. a. ou tr. (fi-fré — rad. *fifre*). Jouer avec le fifre : FIFRER *un air.*

— Absol. Jouer du fifre : *Ne savoir pas* FIFRER.

**FIGALE** s. f. (fi-ga-le). Mar. Bâtiment des Indes orientales qui n'a qu'un seul mât placé au milieu, et qui va toujours à la rame, bien qu'il porte une voile.

**FIGANIÈRE E MORAO** (Joachim-César DE), écrivain portugais, né à Lisbonne en 1798. Il a été pendant plusieurs années ministre résidant à Rio-Janeiro. On a de lui : *Description géographique et historique de Sierra-Leone* (Lisbonne, 1822). — Un de ses parents, George-César DE FIGANIÈRE, né à Rio-de-Janeiro, occupe un emploi au secrétariat des affaires étrangères à Lisbonne. Il a publié une bonne *Bibliographie historique du Portugal* (Lisbonne, 1850, in-8°), comprenant les ouvrages qui traitent de l'histoire civile, politique et religieuse.

**FIGARI**, cap de la côte N.-E. de l'île de Sardaigne, formant la pointe septentrionale du golfe de Terra-Nova, par 41°2' de latitude N. et 7°18' de longitude E.

**FIGARI** (Jacques-Marie), religieux augustin, né dans les Etats de Venise au XVIIe siècle. Il était docteur en théologie et professeur dans l'art militaire. Il tenta d'introduire des réformes dans l'orthographe italienne, notamment de substituer le *k* au *ch*, et publia un ouvrage intitulé : *Trattato massimo delle Venete lagune* (Venise, 1714, in-4°).

**FIGARO**, type créé par Beaumarchais dans sa grande trilogie dramatique, composée du *Barbier de Séville*, du *Mariage de Figaro* et de la *Mère coupable*; c'est le principal personnage de la seconde pièce, et son activité, ses intrigues, son esprit net et décidé les animent toutes les trois. La création du personnage de Figaro, au moment où Beaumarchais lui-même était en scène, n'est-à-dire un peu avant la Révolution, est un trait de génie. Figaro, entre Almaviva, Bartholo et Basile, représente admirablement le tiers état. « D'un côté, dit M. Saint-Marc Girses à propos de cette explosion de haine contre la noblesse, l'industrie, l'activité, et avec tout cela une condition inférieure, voilà le sort de Figaro; c'était aussi celui du peuple; de l'autre, la naissance, la richesse, depuis avoir rien fait pour les obtenir, sans faire grand'chose pour les mériter, voilà quel est Almaviva; voilà aussi ce qu'étaient la noblesse et la cour. Almaviva est le maître. Il est vrai, pourtant qui est le maître. Figaro est le plus spirituel, il fait et dit tout mieux que les autres; c'est pourquoi il est qui est le valet. Voilà l'inégalité bizarre que Beaumarchais met sur la scène. Ce qui fera l'éternel à-propos de Figaro, c'est qu'il est une sorte de manifeste vivant contre les inégalités choquantes injustes de la société. Un homme se croit-il placé au-dessous de son mérite, un peuple a-t-il ou croit-il avoir plus d'esprit que ses ministres, ou dans le gouvernement, tout ce qu'on fera n'coule pas volontiers dans l'estomac.